
Adresse de la commission révolutionnaire du département de la Mayenne, lors de la séance du 26 thermidor an II (13 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commission révolutionnaire du département de la Mayenne, lors de la séance du 26 thermidor an II (13 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 12;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21833_t1_0012_0000_2

Fichier pdf généré le 05/11/2020

des conspirateurs échappe à la hache de la loi, et qu'il reste le moindre fil de cette trame abominable.

Agréez nos félicitations, et le serment solennel que nous faisons d'employer tous les moyens que le génie de la liberté offre sans cesse à ses enfants, pour les faire triompher de la tyrannie.

WALTERLEZ, RESCH, CROBK, H. COLLOMBEL, ORTLIEB, J. BUOB, le jeune, B. FLIN, JOURDAIN (*secrét.-g^{al}*).

k

[*La commission révolutionnaire établie dans le départ^t de la Mayenne, séante à Château-Gontier, à la Conv.; Château-Gontier, 15 therm. II*] (1)

Robespierre et ses complices, affublés du masque de toutes les vertus républicaines, étaient parvenus à opprimer le peuple en étouffant sa voix, ou plutôt en cherchant à anéantir ses défenseurs et ses représentants les plus fidèles et les plus énergiques. Ils ne sont plus! Périront de même tous ceux qui voudraient les imiter. Vive la République! Vive la Convention nationale.

P. Emile HUCHEDE (*présid.*), BOISARD fils aîné (*judge*), GERMERIE (*judge*), LE CLERC (*judge*), Publicola GARON (*accusateur près la commission*), BUREAU (*secrét.*), LAROCHE (*commis-Greffier*), THOREAU (*huissier*), HUCHEDE l'aîné (*huissier*), COLLET (*commis*).

l

[*Les administrateurs et l'agent nat. du distr. de Lauzerte* (2), à la Conv.; *Lauzerte, 17 therm. II*] (3)

Citoyens représentants,

Les journées des 9 et 10 thermidor seront impérissables, comme la liberté qu'elles ont affermie. Nous ne pouvons en douter; jamais la patrie ne courut des dangers plus imminents, jamais la Convention nationale ne fut plus grande.

Quel excès d'audace et de perversité! Infame Robespierre! Tu viens de donner une grande leçon aux Français, à l'univers. Elle nous conduira rapidement au bonheur que tu voulais nous ravir; et vous, restes impurs de la plus horrible conjuration, tremblés, le glaive de la loi est suspendu sur vos têtes coupables; l'illusion est détruite; levés un instant le masque de la vertu et du civisme dont vous vous enveloppés inutilement, et vous lirez sur vos fronts votre arrêt de mort.

Recevés, dignes représentants, l'expression de notre vive reconnaissance, et, si nous aperce-

vons combien il serait désormais funeste à la liberté de se passionner encore pour quelques individus, nous sentons aussi le devoir impérieux de rendre à la Convention nationale le juste tribut de notre admiration; le caractère sublime qu'elle a déployé *unanimentement* dans sa séance à jamais mémorable du 9 annonce hautement à l'Europe étonnée que la dernière faction est enfin anéantie. Que ne devons-nous pas aussi à nos braves frères de Paris, qui se sont raliés autour des vertus de la Convention nationale! Leur gloire est certaine, comme l'affection et l'estime qu'ils nous ont inspirées: Ils se sont montrés dignes d'être, auprès de nos représentants, l'avant-garde des Français.

Vous ne jetterés l'ancre que lorsque vous aurés conduit au port le vaisseau de la liberté, que vous avés si souvent préservé du naufrage.

Anéantissez les restes épars de toutes les factions. Bientôt l'horizon politique sera entièrement dégagé, la tyrannie détruite et la liberté assurée. Le bonheur et l'estime de vos concitoyens, voilà la seule ambition de vos coeurs vertueux.

Croyés, citoyens représentants, que nous continuerons à vous seconder par tous les moyens que la loy nous a confiés.

Nous avons fait fabriquer jusqu'à présent plus de 6 000 livres de salpêtre et nous augmentons chaque jour cette importante exploitation.

Des biens nouveaux, provenant des émigrés, estimés 562 704 livres ont été vendus en petits lots 1 187 305 livres.

Les biens des gens suspects, ainsi que ceux des pères des émigrés, sont tous affermés dans notre arrondissement à des prix extrêmement avantageux.

Nous avons fait refluer dans les ateliers de la République une quantité considérable de matières de cloches et de cuivre.

Nous ferons parvenir incessamment au creuset national plusieurs caisses contenant l'argenterie des ci-devant églises.

Notre chanvre est arrivé depuis longtemps dans les ports de la République. Douze cents jeunes républicains de la première réquisition viennent de voler à la deffense de la patrie; une grande partie de nos concitoyens combattent les tirans; la seule commune de Moissac, dont la population n'est que de 8 000 individus, en a fourni près de 3 000.

Des dons considérables en chemises, bas, mouchoirs, toilles et charpie ont été déposés dans nos magasins, et ont tourné au profit de la République. Les communes de Moissac, Lauzerte, Montcuq et Malauze se sont particulièrement distinguées par l'importance de leurs sacrifices.

Nous pouvons vous assurer, citoyens représentants, qu'il est peu de districts qui ayent donné des preuves plus multipliées et plus constantes de leur entier dévouement à la cause de la liberté et de l'égalité. Vive la République démocratique! Périront les tirans et les traîtres!

(1) C 313, pl. 1250, p. 8. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^t).

(2) Lot.

(3) C 313, pl. 1250, p. 9; *Bⁱⁿ*, 29 therm. (1^{er} suppl^t) et 2 fruct.; *J.Fr.*, n° 688.

FLOURENS, BONNALD, BERNUS, VIGNOLLE, LAIGUS, SOLMEDE, ROZIERES (*vice-présid.*), MONMAYOU, PERIER (*agent nat.*), DELBRUIT (*secrét.*).